#8

TALK - SHOW DU CODIR

Quand l'IA arrive à la DRH...



parteam
#compétences partagées

Les membres du CoDir du jour...



Virginie SIMON
DRH
Membre Réseau Parteam



Matthieu WILLEMS
DSI
Membre Réseau Parteam



Vincent PASCAL
Doctorant Juriste
Cabinet Altij & Oratio



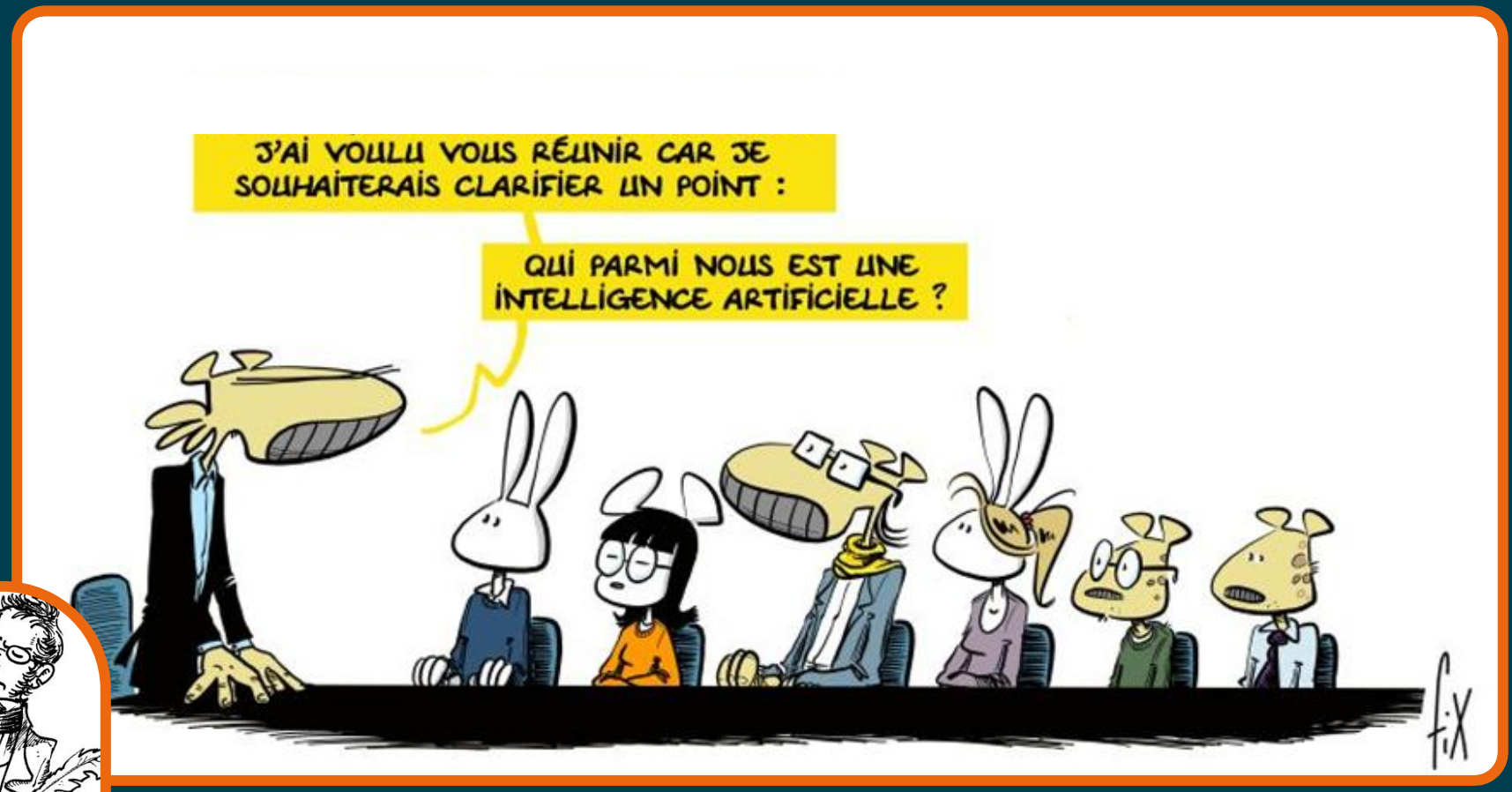
Sébastien THOUVENIN
Dirigeant
Co-fondateur Parteam



Vincent DIDENOT
Animation

TALK - SHOW DU CODIR

parteam
#compétences partagées





Crédits Dessin : Fix

Site web / Compte LinkedIn



TALK - SHOW
DU CODIR

parteam
#compétences partagées

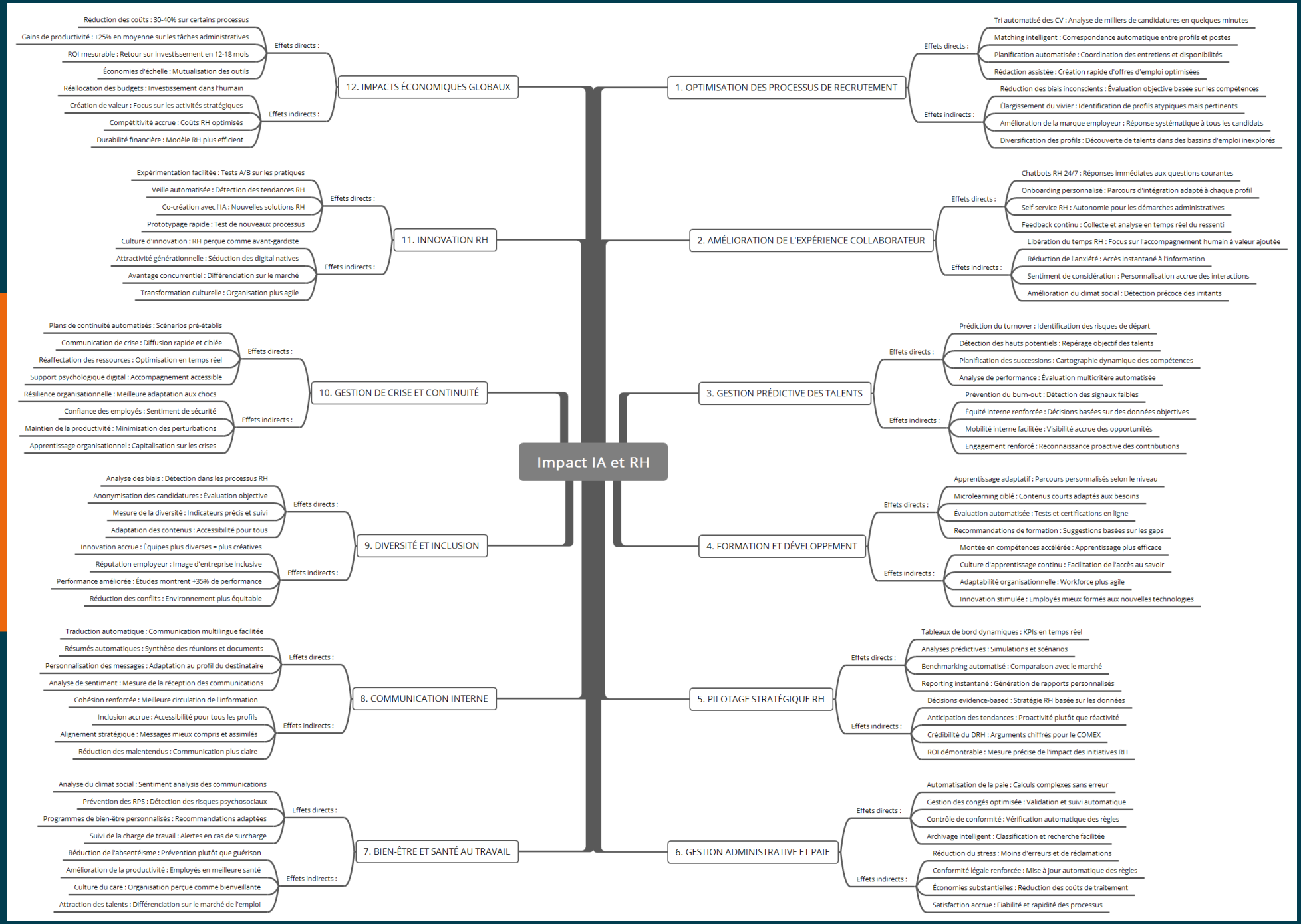
(Rapide) panorama de l'IA à la DRH

TALK - SHOW DU CODIR

parteam
#compétences partagées


« Tout comme l'électricité a transformé presque tout il y a 100 ans, aujourd'hui j'ai du mal à penser à une industrie que l'IA ne transformera pas dans les prochaines années.»
Andrew Y. Ng,
Chercheur américain en informatique. Professeur associé au département de science informatique de l'université Stanford.

Impacts directs et indirects de l'IA sur les missions des RH selon Claude



TALK - SHOW DU CODIR

Zoom sur le recrutement…

Tri automatisé des CV : Analyse de milliers de candidatures en quelques minutes

Matching intelligent : Correspondance automatique entre profils et postes + matching équipe

Réduction des biais : Évaluation objective basée sur les compétences

Élargissement du vivier : Identification de profils atypiques mais pertinents

Planification automatisée : Coordination des entretiens et disponibilités, Process intern

Rédaction assistée : Création d'offres d'emploi optimisées, CR entretien

Amélioration de la marque employeur : Réponse systématique à tous les candidats

Diversification des profils : Découverte de talents dans des bassins d'emploi inexplorés

IA et DRH, les contraintes...

TALK - SHOW DU CODIR

parteam
#compétences partagées



Crédits Dessin : Fix

Site web / Compte LinkedIn

Les règles juridiques







Article 22

Décision individuelle automatisée, y compris le profilage

1. La personne concernée a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire.

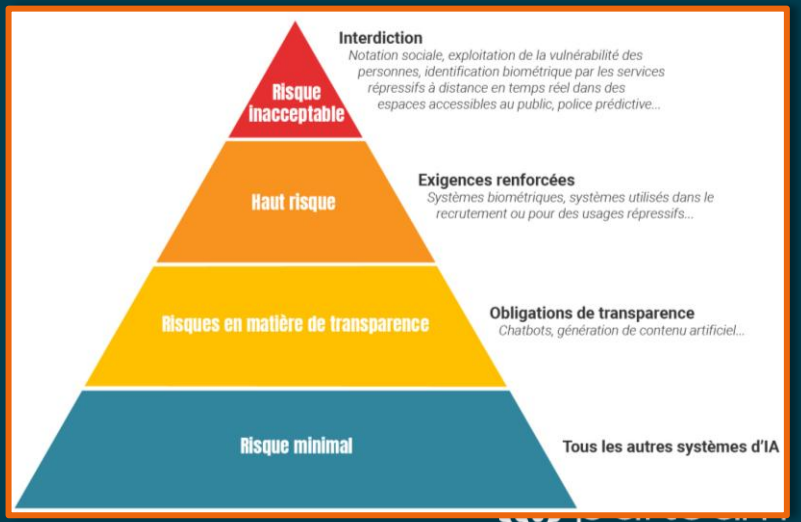
2. Le paragraphe 1 ne s'applique pas lorsque la décision:

a) est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et un responsable du traitement;
b) est autorisée par le droit de l'Union ou le droit de l'État membre auquel le responsable du traitement est soumis et qui prévoit également des mesures appropriées pour la sauvegarde des droits et libertés et des intérêts légitimes de la personne concernée; ou

c) est fondée sur le consentement explicite de la personne concernée.

3. Dans les cas visés au paragraphe 2, points a) et c), le responsable du traitement met en œuvre des mesures appropriées pour la sauvegarde des droits et libertés et des intérêts légitimes de la personne concernée, au moins du droit de la personne concernée d'obtenir une intervention humaine de la part du responsable du traitement, d'exprimer son point de vue et de contester la décision.

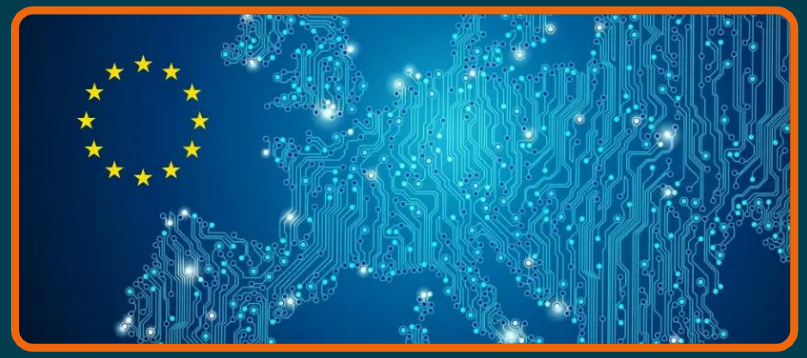
4. Les décisions visées au paragraphe 2 ne peuvent être fondées sur les catégories particulières de données à caractère personnel visées à l'article 9, paragraphe 1, à moins que l'article 9, paragraphe 2, point a) ou g), ne s'applique et que des mesures appropriées pour la sauvegarde des droits et libertés et des intérêts légitimes de la personne concernée ne soient en place.

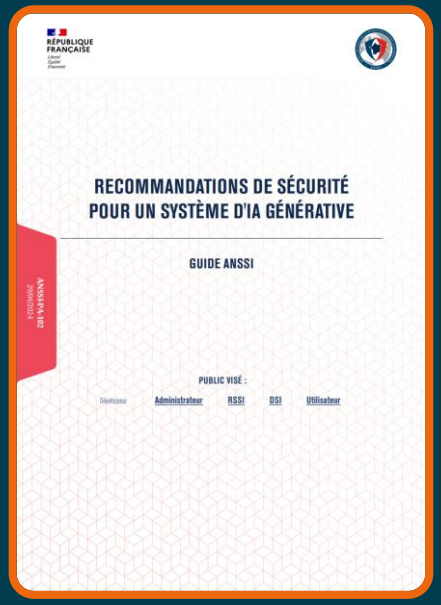


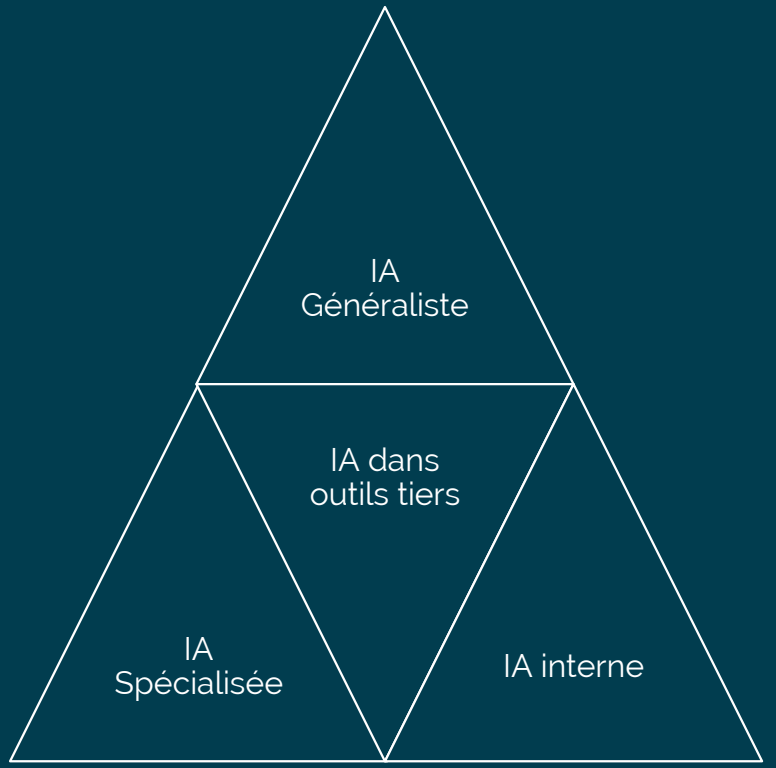
TALK - SHOW DU CODIR

#compétences partagées

Au niveau des technos…







5 règles d'or pour l'usage de l'IA

Se référer aux politiques de l'entreprise

Conserver les informations, confidentielles, sensibles, stratégiques HORS de l'IA

Rendre les données anonymes (et de façon irréversible)

Rester vigilant dans l'utilisation des outils tiers.

Dans le doute choisir l'option la plus prudente (voire l'abstinence)

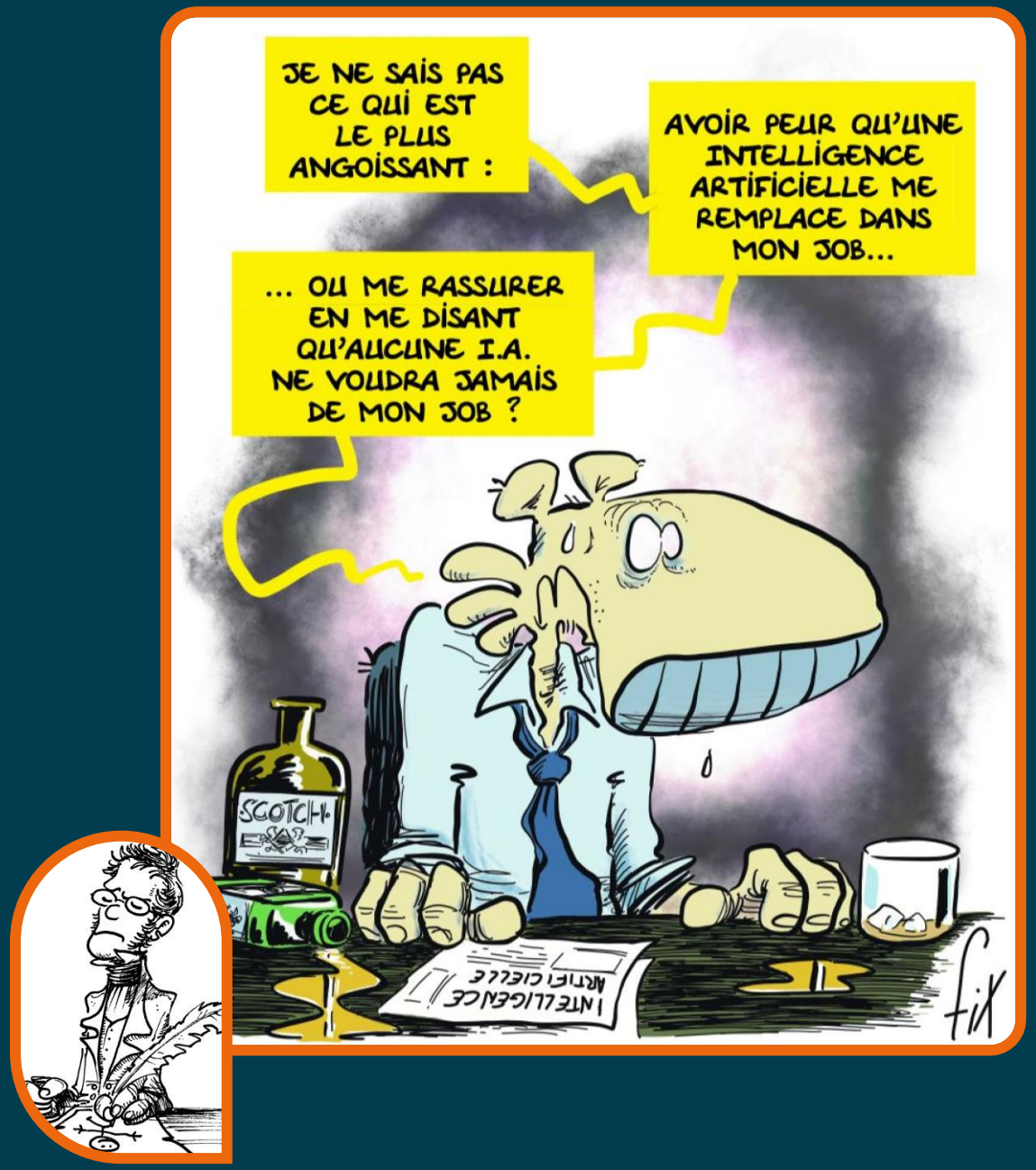
Source MOOC IA & RH Unow.fr

QUIZZZZZZ

Comment mener une démarche IA pour (par) les RH ?

TALK - SHOW DU CODIR

parteam
#compétences partagées



Crédits Dessin : Fix

Site web / Compte LinkedIn



TALK - SHOW DU CODIR

parteam
#compétences partagées

Quelques conseils éclAIrés

- Sensibilisation aux usages et aux risques
- Plan de formation
- Dialogue Social / Charte IA
- Stratégie des POC
- Accompagnement du changement
- Se faire accompagner…
- Localisation des données
- Sécurisation des données
- Impact environnemental

Les questions posées par l'IA dans les RH ?

TALK - SHOW DU CODIR

parteam
#compétences partagées

Place à vos questions...



TALK - SHOW DU CODIR

parteam
#compétences partagées

En conclusion…



Votre avis sur l'épisode ?

Accéder questionnaire *(moins de 1 min)*

Crédits Dessin : Fix

Site web / Compte LinkedIn

Pour prolonger ce Talk-show…

Votre avis sur ce Talkshow ?
Votre avis ? Vos souhaits pour les prochains ?

TalkShow du CoDir #6 – Alternative aux recrutements
Jeudi 22 mai à 11h

Faites appel à Parteam pour « augmenter » votre entreprise…
Management de transition et temps partagé pour dégager des marges de manœuvre…

Altij & Oratio avocats spécialiste des questions numériques
Formation « Trust by Design » sur les questions juridiques liés à l'IA

parteam
#compétences partagées

- www.parteam.fr
- Tél : 09 72 62 20 20
- contact@parteam.fr
- Page LinkedIn

altij & oratio avocats
RÉSEAU BAKER TILLY

- www.altij.fr/
- Tél : +33 5 61 14 61 00
- Page LinkedIn